

1483. Je crois que ce que je vois est le télégramme en question : "Newcastle, 16 novembre 1872.—A J. W. Fitzgerald.—Je viens d'apprendre vos honteuses démarches à l'effet de nous supplanter. Pour ce faire, vous avez profité de nos difficultés du moment mais je ne fais aucun cas de votre personne, et je vous prévien que vos motifs sont connus. Vos tentatives n'aboutiront à rien. Vos rapports et vos actes mêmes vous condamneront et je vous annonce que si vous volez la guerre vous l'aurez. Il se peut que nous soyons en votre pouvoir, mais il est possible que les rôles changent, et quelque puisse être le résultat de la lutte, ni votre mesquinerie, ni votre duplicité ne me feront succomber. Vous êtes condamné ce que vous approuviez il y a quelques mois, et s'il y a quelque chose de défec- tueux—ce que je nie—vos subalternes s'accorderont avec moi pour affirmer qu'elle est due à votre honteuse et notoire négligence. Vous ne parviendrez pas à nous faire évincer, et si vous avez rêvé la jouissance de nos dépouilles, croyez bien que votre rêve ne se réalisera pas ?"—C'est là mon télégramme. En octobre dernier, l'on m'a demandé de le rétracter, mais je m'y suis refusé jusqu'à l'automne dernier, époque où la nécessité et l'exigence de M. Fitzgerald m'ont contraint à cette rétractation. Je lui ai écrit que je regrettais ou que j'étais chagrin de ce qui avait eu lieu. Cependant, dès que l'on sera au fait des circonstances, cette rétractation ne paraîtra que peu blâmable. M. Fitzgerald m'a écrit dans les termes suivants au sujet de ce télégramme :—"Bathurst, 25 novembre 1872.—A J. C. Gough, écrivain, entrepreneur, sec. 16 de l'Intercolonial.—Cher monsieur, — Il y a environ une semaine j'ai reçu de vous un télégramme à la fois inconvenant et immérité. Si vous le rétractez de la manière voulue et par la même voie, je laisserai tomber l'affaire ; si, au contraire vous refusez de le faire, je vais immédiatement mettre devant le public et les commissaires tout ce qui concerne votre entreprise. Je suis prêt pour l'un ou l'autre cas. A vous de choisir.— Bien à vous J. W. Fitzgerald." Du 25 novembre—qui est la date de cette lettre—à l'automne de 1873, je ne voulus rien rétracter ; mais le moment vint où mes intérêts immédiats exigèrent cette rétractation humiliante, sans laquelle je ne pouvais toucher d'argent.

1484. Est-ce dans cette lettre du 4 novembre 1873 que vous avez fait la rétractation<sup>11</sup> dont vous avez parlé :—

"BATHURST, 4 novembre 1873.

"CHER MONSIEUR,—Relativement à mon télégramme du 16 novembre dernier, dans lequel j'ai blâmé votre conduite à mon égard dans ce qui concerne mon entreprise, je dois dire que, tout en regrettant l'envoi de cette dépêche, elle a été dictée sous l'empire de grandes difficultés où je me trouvais alors, et que j'espère que cette confession démontrera que je n'avais pas l'intention qu'elle comporte ; qu'à cette heure je n'éprouve pas une semblable animosité, et que, comme homme d'honneur, je n'hésite pas à faire amende honorable.

Je suis, Monsieur,

Votre, etc.,

J. C. GOUGH.

J. W. Fitzgerald, écrivain,

Ingénieur de division, sec. 16 de l'Intercolonial."

Réponse.—C'est ce que j'ai écrit chez M. Fitzgerald et sous sa propre dictée.

Par M. Mills :

1485. Voulez-vous faire connaître les circonstances dont vous avez parlé comme se rattachant à une considération pécuniaire et à cette rétractation ; et aussi la conduite de M. Fitzgerald à votre égard depuis votre télégramme jusqu'au temps que vous avez écrit cette lettre. Faites aussi connaître la première difficulté avec M. Fleming et ce qui en a été la cause ?—Cela va me reporter en 1870. Cette année là, nous avions importé beaucoup de provisions nécessaires à l'exécution des travaux. L'outillage rendu sur la section, la pierre dans les carrières, les matériaux, marchandises et provisions que nous avions alors représen-